

## OFFRE D'EMPLOI

La Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée recrute

### **Un Chauffeur-Rippeur Polyvalent – H/F**

par voie contractuelle si aucun titulaire ne peut être recruté

Cadre d'emploi : adjoint technique territorial

**PRESENTATION** : Au cœur de la Drôme, dans un environnement exceptionnel, la Communauté de communes bénéficie d'une situation privilégiée, à proximité de grands axes de communication. Elle regroupe 29 communes pour une superficie de 588,5 km<sup>2</sup> et compte 30 960 habitants. L'intercommunalité, c'est près de 45 ans d'actions au service du territoire. Depuis 2018, son siège est installé sur l'écosite d'Eurre.

Plus d'infos sur [www.valdedrome.com](http://www.valdedrome.com).

La Communauté de Communes du Val de Drôme gère la collecte des déchets en points d'apports volontaires en Containers semi enterrés (CSE) ainsi qu'en bacs. Le Service Gestion des Déchets compte une trentaine d'agents, et est composé de 4 équipes techniques : déchetteries, collecte OM, collecte sélective et transferts, maintenance. L'ensemble de ces missions sont réalisées en régie.

La Communauté de Communes du Val de Drôme est à la recherche d'un chauffeur – rippeur polyvalent afin de consolider l'équipe collecte OM.

#### **MISSIONS /ACTIVITÉS :**

Sous l'autorité du chef d'équipe, l'agent sera en charge d'assurer :

- La conduite des camions Benne à Ordures Ménagères ou camion BOM grue pour la collecte des déchets ménagers en bacs ou en CSE sur l'ensemble du territoire de la CCVD
- Le maniement et vidage des bacs de déchets ménagers dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et de qualité envers les usagers : collecte, remise en place des bacs de manière conforme, ramassage des déchets au sol si tombés lors du déplacement et du vidage du contenant.
- La vérification et l'entretien quotidien du matériel de collecte (véhicules, bacs et conteneurs)
- Le signalement des anomalies concernant l'état du bac, son poids anormal, de tout incident lié à la collecte
- Le remplissage et la transmission des feuilles de tournées et feuilles d'entretien

Afin d'assurer la continuité du service public, le chauffeur/rippeur pourra être amené à intervenir ponctuellement en renfort des équipes déchetterie ou collecte sélective / transfert. Cela peut impliquer des horaires ou jours de travail différents (notamment possibilité de travail sur samedi sur déchetterie).

**PROFIL & COMPETENCES :**

- Chauffeur poids lourds, permis C ou CE
- FIMO ou FCO à jour
- Le CACES grue auxiliaire serait apprécié
- Expérience souhaitée : Expérience du travail en équipe et dans la collecte des déchets, autres expériences en tant que chauffeur.

**EVOLUTIONS :**

- En fonction des compétences du candidat, possibilité d'évoluer dans une autre équipe ou sur de la maintenance/entretien.
- Formations possibles sur la conduite d'autres engins et véhicules.

**CADRE DE TRAVAIL :**

Poste basé sur Eurre.

Travail de terrain extérieur, seul ou en équipe.

Travail sur 4 jours (3 jours de repos hebdomadaires : week-end non travaillé + 1 journée variable de repos durant la semaine).

Horaires réguliers : 5h30 – 14h15 – temps complet (35h).

Selon les nécessités de service, l'agent pourra être amené à travailler ponctuellement sur d'autres jours ou horaires.

Rémunération : grille indiciaire + prime mensuel (IFSE) + prime de fin d'année (CIA) + CNAS et UNADERE + Chèques déjeuner + participations complémentaire santé et prévoyance maintien de salaire.

**POUR CANDIDATER :** Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) à Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Val de Drôme, 96 Ronde des Alisiers, 26400 EURRE ou par mail à [candidatures@val-de-drome.com](mailto:candidatures@val-de-drome.com) au plus tard le **18 décembre 2022**.

Pour tous renseignements complémentaires, contact : Isabelle EPAILLARD, responsable du service gestion des déchets : [iepaillard@val-de-drome.com](mailto:iepaillard@val-de-drome.com) ou 04 75 25 66 05 (accueil du service).

**Informations complémentaires :**

Poste à pourvoir au **1<sup>er</sup> février 2023**.